



**COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS  
INTERNAL TENDER BOARD**

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

N°005/AONO/CAK2/SG/SM/CIPM/2022 DU25/01/2022

POUR L'ELECTRIFICATION RURALE DU TRONCON BOSSIGUI-MAKAWUM ZONE CITE MUNICIPALE KRIBI 2, DANS L'ARRONDISSEMENT DE KRIBI 2, DEPARTEMENT DE L'OCEAN REGION DU SUD (PHASE 1)

**FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINH DU 2022**

**IMPUTATION :**

**1. Objet de l'Appel d'Offres**

Dans le cadre de l'exécution des Budgets d'Investissement Public (BIP), Exercice 2022, le Maire de la commune de KRIBI 2<sup>ÈME</sup>, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'électrification rurale du tronçon BOSSIGUI-MAKAWUM ZONE CITE MUNICIPALE KRIBI 2, DANS L'ARRONDISSEMENT DE KRIBI 2, DEPARTEMENT DE L'OCEAN REGION DU SUD (PHASE 1).

**2. Consistance des travaux**

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent :

- La construction de 0,6 km de ligne Moyenne Tension Triphasée en câble Almélec 3X54mm<sup>2</sup> ;
- La pose de l'IACM 36kv, sur support BETON ;
- La pose sur support BETON d'un transformateur triphasé de 160 KVA et ses accessoires ;
- La réalisation de prestations diverses telles que l'abatage et l'élagage d'arbres se trouvant dans le corridor du réseau électrique.

**3. Délai d'exécution**

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour l'exécution des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **trois (03) mois**.

**4. Allotissement**

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, se feront en un (01) lot unique.

**5. Coût prévisionnel**

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Trente Cinq millions (35 000 000)** de francs CFA.

## **6. Participation et origine**

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ayant une expérience avérée dans l'exécution des projets d'électrification.

La participation sous forme de groupement est admise à condition que le chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre ressortent clairement.

## **7. Financement**

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, seront financés par le Budget d'Investissement Public (BIP), Exercices 2022, du MINHDU sur la ligne d'imputation budgétaire N° .....

## **8. Cautionnement provisoire**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant de **Sept Cent Mille (700 000) frs CFA** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans le DAO (Pièce N°13).

## **9. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à l'hôtel de ville de la commune de Kribi 2, dès publication du présent avis.

## **10. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres**

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu, dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public, ou à la recette municipale de la commune de Kribi 2 d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) F.CFA**. La copie du reçu de ce versement sera jointe au dossier de soumission.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, Téléphone, etc.).

## **11. Remise des offres**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra être déposée contre récépissé à la commission interne de passation de marchés publics de la commune de KRIBI 2 au plus tard le 24/02/2022 à 11 heures, heure locale sous plis fermé portant la mention

---

### **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

**N°005AONO/SG/CAK2/SG/SM/CIPM/2022 DU 25/01/2022**

**POUR L'ELECTRIFICATION RURALE DU TRONCON BOSSIGUI-MAKAWUM ZONE CITE MUNICIPALE KRIBI 2, DANS L'ARRONDISSEMENT DE KRIBI 2, DEPARTEMENT DE L'OCEAN REGION DU SUD (PHASE 1)**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

---

## **12. Recevabilité des Offres**

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

### 13. Ouverture des plis

L'ouverture des pièces administratives, des propositions techniques et financières, aura lieu le 24/02/2022 à 14 heures, par la Commission Interne de passation des marchés De la commune de KRIBI 2. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

### 14. Critères d'évaluation

#### 14.1- Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Offres incomplètes et non-conformes aux conditions fixées par le DAO
- Non-conformité des moyens humains et matériels (note inférieure à 2/3 de oui pour chaque rubrique) ;
- Soumissionnaire non à jour vis-à-vis des administrations fiscales et sociales, dossier administratif incomplet ou non conforme ;
- Note technique inférieure à 70% de Oui par rapport aux sous-critères essentiels.

#### 14.2- Critères essentiels

N°	Critères essentiels	Notation binaire
1	Présentation générale de l'offre	Oui/Non
2	Références de l'entreprise	Oui/Non
3	Moyens humains	Oui/Non
4	Moyens matériels	Oui/Non
5	Méthodologie d'exécution des travaux	Oui/Non
6	Capacité financière de l'entreprise	Oui/Non

### 15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

### 16. Durée de la validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

### 17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au service des marchés de la Commune de KRIBI II. Tel. : 695 14 16 17

Kribi 2ème, le **25 JAN 2022** .....

#### Ampliations :

- PREFET/OCEAN ;
- DDMINTP/O ;
- DDMINHDIU/O ;
- DDMINEPAT/O ;
- DDMINMAPI/O ;
- CIPMP/O
- COMMUNE/O
- ARMP/SUD (Pour diffusion) ;
- CAMEROON TRIBUNE (Pour Publication) ;
- Affichage ;
- Chrono/Archives.

Le Maire

(Maître d'Ouvrage)



**Maire**